

2. La réforme de l'enseignement secondaire

La Revue générale des Sciences pures et appliquées a publié, dans son numéro du 30 avril 1925, la communication suivante de M. FRÉCHET, professeur à l'Université de Strasbourg :

Le Conseil Supérieur de l'Instruction publique vient de se prononcer à une faible majorité (23 voix contre 18) pour un programme d'enseignement qui risque d'affaiblir de façon irrémédiable l'enseignement scientifique et par contre-coup la valeur intellectuelle des jeunes générations

Nous n'insisterons pas sur la diminution des heures d'enseignement des sciences qui a été adoptée pour ce qu'on peut encore appeler le premier cycle, c'est-à-dire dans les classes allant de la Sixième à la Troisième (en moyenne pour des enfants d'environ 11 ans à 14 ans). Il y a peut-être lieu, en effet, d'utiliser la mémoire, très vive à cet âge, pour des enseignements qui en exigent beaucoup, comme ceux des langues vivantes ou des langues mortes. Il y a peut-être lieu, en effet, d'attendre, pour tirer tout le bénéfice possible des études scientifiques, l'époque où, chez l'enfant, la mémoire commence à céder le pas au raisonnement.

Par contre, il faut s'arrêter à la décision qui fixe dans le second cycle un horaire commun pour l'enseignement des sciences dans les diverses sections, c'est-à-dire un nombre d'heures plus élevé qu'actuellement dans l'enseignement classique, et moins élevé qu'actuellement dans l'enseignement moderne. C'est qu'en effet cette décision s'inspire d'un idéal auquel nous rendons hommage, mais d'un idéal entièrement chimérique et qui ne tient aucun compte de l'expérience générale des professeurs de sciences. C'est celui de l'égalité scientifique de toutes les sections. Or, il n'est pas douteux qu'il existe chez les enfants des différences d'aptitudes beaucoup plus marquées en ce qui concerne les sciences qu'en ce qui regarde les lettres. Qu'on l'explique comme on voudra, ce fait — que certains veulent contester contre toute évidence — est cependant bien reconnu et particulièrement par les enfants eux-mêmes. On parlera, pour un homme fait, de ses dons d'historien ; mais on ne dira jamais d'un lycéen qu'il a la bosse de l'histoire alors qu'on parle couramment de la bosse des mathématiques.

Les sciences exactes comme la physique et les mathématiques devraient être enseignées tout autrement suivant qu'on a affaire aux aptes ou aux inaptes. Et notez que parmi ces inaptes figureront d'excellents élèves sous d'autres rapports, dont l'imagination, la fantaisie, l'esprit d'observation, la richesse verbale, les dons artistiques peuvent être de tout premier ordre. Pour ceux-là, l'enseignement des sciences devrait être concret, procéder du particulier au général, se justifier constamment par des applications de toutes natures. Et surtout, aucun pas en avant ne devrait être fait avant que les chapitres déjà enseignés ne soient bien digérés. C'est dire que cet enseignement devra être lent, qu'il devra éviter les sujets délicats, qu'il essaiera de faire comprendre et de faire appliquer plutôt que de faire trouver.

Il n'en sera pas de même pour les aptes. Nous ne parlons pas ici seulement des futurs savants. Pour une proportion très notable de nos lycéens (probablement la moitié), le professeur sait que, si lui et eux s'en donnent la peine, il pourra leur faire tout comprendre, la distinction entre eux ne restant plus que dans leurs facultés d'invention. Pour ceux-là, l'enseignement pourra être plus abstrait, donc plus général, plus rapide, donc plus étendu. Les exercices seront aussi plus difficiles, sans que les élèves se découragent pour cela.

Quelle est donc la solution ? C'est de ne pas imposer l'étude des sciences précises de la même manière à toutes les catégories d'élèves. Le meilleur moyen, ce serait de ressusciter le véritable enseignement moderne, celui qui avait été créé par LÉON BOURGEOIS et que la réforme de 1902 a mutilé. Mais il faut réaliser et pour cela tenir compte des vœux de ceux, parents ou professeurs, qui veulent maintenir l'association latin et sciences réalisée en 1902. Alors apparaît une seconde méthode consistant à ouvrir une option dans chacune des sections classique et moderne entre plus ou moins de sciences, la diminution se trouvant compensée par l'étude d'une seconde langue, vivante dans la section moderne, morte — et plus précisément la langue grecque — dans la section classique.

C'est la solution qui a été présentée à la dernière session du Conseil Supérieur de l'Instruction publique par un représentant scientifique de l'enseignement secondaire et qui a été soutenue non seulement par des représentants des Facultés des Sciences, mais aussi par des représentants littéraires de l'enseignement supérieur.

Cette solution aurait l'avantage de laisser de côté la question plus épineuse de l'obligation ou de la non-obligation du latin dont la solution varie avec les Ministères. On pourrait même, si l'on voulait, concevoir un horaire scientifique aussi étendu pour les sections plus ou moins scientifiques. Mais ce qu'il faut réclamer avec le plus d'insistance, quitte à composer sur le reste, c'est la séparation des élèves en plus ou moins scientifiques.

Le projet ministériel, qui confond tous ces élèves dans les mêmes classes, aura pour conséquence certaine un affaiblissement général de l'enseignement scientifique. Le professeur, s'il est consciencieux, devra régler ses explications sur le niveau moyen — qui sera très bas — de la classe. Les bons élèves eux-mêmes, dégoûtés de voir rabâcher des commentaires, superflus pour eux, se désintéresseront de l'enseignement donné et, s'ils sont un peu vifs, tomberont dans l'indiscipline. Les Facultés et grandes Ecoles devront à leur tour instituer chez elles des enseignements d'initiation, qui ne sont déjà que trop nécessaires, pour suppléer à l'insuffisance de l'enseignement secondaire.

Le temps que peuvent consacrer à leurs études nos auditeurs toujours pressés — et légitimement — par les nécessités de la vie en sera diminué et le niveau de notre enseignement universitaire abaissé d'autant.

Il y a là un grand danger contre lequel doivent se dresser pendant qu'il en est temps encore tous ceux qui ont à cœur les destinées de la France et sa prééminence intellectuelle.